

La décision d'engager des discussions a été prise compte tenu du risque de mesures plus rigoureuses de la part du Congrès américain, même si, ce qui était loin d'être certain, le Canada avait gain de cause. Les neuf provinces et le gouvernement fédéral étaient d'avis que nous devions trouver un moyen de protéger la souveraineté du Canada et les emplois dans l'industrie du bois d'oeuvre, et de garder au Canada les recettes supplémentaires obtenues.

Le différend sur le bois d'oeuvre résineux est un exemple des problèmes auxquels le Canada et les États-Unis font face, mais il démontre aussi pourquoi il est essentiel que nos deux gouvernements souverains adoptent de nouvelles règles pour venir à bout de ces différends. Un accord commercial pourra nous donner de meilleurs moyens de régler les problèmes aussitôt qu'ils surgiront.

Nous nous ferons maintenant un plaisir de répondre à vos questions.